

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le 15 janvier 2004, concernant le projet d'agrandissement du mégadépot de Sainte-Sophie

Madame la présidente, Madame la commissaire,

Merci d'enfin donner à la population l'occasion de s'exprimer!

Ce que nous vivons aujourd'hui continue une bataille qui dure depuis 1998 et s'apparente à celle de David et Goliath...

Nous insistons depuis ce temps pour une gestion régionale des déchets. Régionale équivalant dans notre optique au seul territoire de la MRC Rivière-du-Nord.

[Et ici notons quelques incongruités : Ste-Sophie qui possède un beau gros site d'enfouissement achemine ses ordures ménagères à Lachute... Le centre de tri est fermé... Il n'y a pas de cueillette sélective porte-à-porte... et le journal trimestriel de la municipalité ne fait pas la promotion du recyclage...]

Dans le même ordre d'idées, nous déplorons qu'à part la présence du directeur de la MRC Rivière-du-Nord, les édiles municipaux qui la composent, de même que son préfet, en soient absents.

Nous* disons NON au désir d'agrandissement du déjà mégadépot de Sainte-Sophie et même au projet CVER qu'aimerait diriger Intersan. Ce serait se présenter comme exterminateur et en même temps vendre des souris au bout de la rue.

Nous considérons qu'Intersan qui se targue de vendre de l'énergie verte avec son bioréacteur ne vise que ses intérêts et beaucoup moins la santé de la population.

Le site d'enfouissement est pour tous ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un nez pour sentir, un lieu de pollution par le bruit, les odeurs, un lieu de contamination du sol, de l'air, de l'eau, et nous oserions dire - des esprits!

Qu'est-à-dire?

C'est une réalité connue que la compagnie Intersan aime se montrer sous le jour d'un protecteur de l'environnement, celui avec un petit e et celui avec un grand E. N'a-t-il pas prêté au groupe d'entraide La Montagne d'Espoir de Sainte-Sophie l'une des maisons qu'elle a exproprié. Il est malvenu de mordre la main d'un bienfaiteur... A partir du témoignage d'une résidente (mardi soir) qui déplore le bruit des camions jusque tard dans la nuit et les inconvénients engendrés par la présence massive des goélands sur ces terres, nous comprenons que l'expropriation représente le moyen ultime pour faire cesser le mécontentement des propriétaires voisins.

Plus encore, rappelons-nous aussi qu'Intersan a transigé avec des agriculteurs de Sainte-Anne-des-Plaines (dans les années 1999-2000) à l'effet d'acheter leur bande de terrain qui côtoie le lieu d'enfouissement sanitaire, afin d'être en règle avec la Commission de la protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ). L'entente fut sanctionnée par ladite Commission... Toutes ces prétendues largesses pourraient expliquer certaines absences et se nommer le syndrome de la bouche cousue.

Nous respectons la compagnie Intersan dans son désir de faire connaître Sainte-Sophie à la face du monde mais nous souhaitons que ce soit par d'autre itinéraire que celui de « la route des déchets ».

• Le nous de majesté, volontairement employé, inclut plusieurs autres personnes qui partagent ce point de vue.

*Monique Mayer,
Citoyenne de Sainte-Sophie*